



# Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr. générale  
15 mars 2011  
Français  
Original: anglais

## Conférence des Parties

### Rapport de la seizième session de la Conférence des Parties, tenue à Cancún du 29 novembre au 10 décembre 2010

#### Première partie: Délibérations

#### Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Ouverture de la session (Point 1 de l'ordre du jour) .....	1–2	5
Cérémonie de bienvenue organisée par le Gouvernement du pays hôte .....	2	5
II. Questions d'organisation (Point 2 de l'ordre du jour) .....	3–35	5
A. Élection du Président de la seizième session de la Conférence des Parties.....	3–4	5
B. Adoption du règlement intérieur.....	5–7	6
C. Adoption de l'ordre du jour .....	8–11	6
D. Élection des membres du Bureau autres que le Président.....	12–15	8
E. Admission d'organisations en qualité d'observateurs .....	16–17	9
F. Organisation des travaux, y compris ceux des sessions des organes subsidiaires .....	18–25	10
G. Dates et lieux des futures sessions.....	26–30	11
H. Adoption du rapport sur la vérification des pouvoirs .....	31–32	12
I. Participation.....	33–34	13
J. Documentation .....	35	13
III. Rapports des organes subsidiaires et décisions et conclusions qui en découlent (Point 3 de l'ordre du jour) .....	36–43	13
A. Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique .....	36–39	13
B. Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre .....	40–43	14

IV.	Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention (Point 4 de l'ordre du jour) .....	44–52	14
V.	Examen des propositions présentées par les Parties au titre de l'article 17 de la Convention (Point 5 de l'ordre du jour) .....	53–59	15
VI.	Deuxième examen des alinéas <i>a</i> et <i>b</i> du paragraphe 2 de l'article 4 de la Convention visant à déterminer s'ils sont adéquats (Point de l'ordre du jour laissé en suspens) .....		16
VII.	Exécution des engagements et application des autres dispositions de la Convention (Point 7 de l'ordre du jour) .....	60–85	17
	A. Mécanisme financier de la Convention .....	60–68	17
	B. Communications nationales.....	69–72	18
	C. Mise au point et transfert de technologies .....	73–76	18
	D. Renforcement des capacités au titre de la Convention .....	77–78	18
	E. Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention .....	79–82	19
	F. Article 6 de la Convention.....	83–84	19
	G. Autres questions renvoyées à la Conférence des Parties par les organes subsidiaires .....	85	19
VIII.	Questions administratives, financières et institutionnelles (Point 8 de l'ordre du jour) .....	86–87	20
	États financiers vérifiés de l'exercice biennal 2008-2009.....	86–87	20
	Exécution du budget de l'exercice biennal 2010-2011 .....	86–87	20
IX.	Réunion de haut niveau (Point 9 de l'ordre du jour) .....	88–92	20
	A. Cérémonie inaugurale et ouverture de la réunion de haut niveau.....	88–89	20
	B. Déclarations des Parties.....	90	20
	C. Déclarations de hauts responsables de l'Organisation des Nations Unies.....	91	21
	D. Délibérations au cours de la réunion de haut niveau .....	92	21
X.	Déclarations des organisations admises en qualité d'observateurs (Point 10 de l'ordre du jour) .....	93	21
XI.	Questions diverses (Point 11 de l'ordre du jour) .....	94	21
XII.	Conclusion des travaux de la session (Point 12 de l'ordre du jour) .....	95–97	21
	A. Adoption du rapport de la seizième session de la Conférence des Parties.....	95	21
	B. Clôture de la session.....	96–97	21

## Annexes

I.	Parties à la Convention, États dotés du statut d'observateur et organismes des Nations Unies qui ont participé à la seizième session de la Conférence des Parties .....	23
II.	Liste des représentants qui ont fait des déclarations à la réunion de haut niveau au titre du point 9 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties et du point 14 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto.....	27
III.	Liste des organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales qui ont fait des déclarations à la réunion de haut niveau au titre du point 9 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties et du point 14 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto .....	35
IV.	Calendrier des réunions des organes créés en application de la Convention pour la période 2011-2013 .....	37
V.	Documents dont la Conférence des Parties était saisie à sa seizième session.....	38

## **Deuxième partie: Mesures prises par la Conférence des Parties à sa seizième session**

### **Décisions adoptées par la Conférence des Parties**

#### **FCCC/CP/2010/7/Add.1**

##### *Décision*

- 1/CP.16 Les accords de Cancún: résultats des travaux du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention

#### **FCCC/ CP/2010/7/Add.2**

##### *Décision*

- 2/CP.16 Quatrième examen du mécanisme financier
- 3/CP.16 Directives supplémentaires à l'intention du Fonds pour l'environnement mondial
- 4/CP.16 Évaluation du Fonds spécial pour les changements climatiques
- 5/CP.16 Nouvelles directives concernant le fonctionnement du Fonds pour les pays les moins avancés
- 6/CP.16 Prorogation du mandat du Groupe d'experts des pays les moins avancés
- 7/CP.16 Moyens d'améliorer l'exécution du programme de travail de New Delhi modifié relatif à l'article 6 de la Convention et progrès réalisés
- 8/CP.16 Poursuite des activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote
- 9/CP.16 Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention
- 10/CP.16 Renforcement des capacités au titre de la Convention dans les pays en développement
- 11/CP.16 Questions administratives, financières et institutionnelles
- 12/CP.16 Dates et lieux des futures sessions

##### *Résolution*

- 1/CP.16 Expression de gratitude au Gouvernement des États-Unis du Mexique, à l'État du Quintana Roo et aux habitants de Cancún

## I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. La seizième session de la Conférence des Parties, convoquée en application du paragraphe 4 de l'article 7 /de la Convention, a été ouverte à l'hôtel Moon Palace à Cancún (Mexique), le 29 novembre 2010, par la Présidente de la quinzième session de la Conférence des Parties, M<sup>me</sup> Lykke Friis. Dans sa déclaration, la Présidente sortante, M<sup>me</sup> Friis, a remercié tous les participants pour l'aide qu'ils avaient apportée à la présidence danoise<sup>1</sup>.

### Cérémonie de bienvenue organisée par le Gouvernement du pays hôte

2. La séance inaugurale a été précédée d'une cérémonie de bienvenue organisée par le Gouvernement des États-Unis du Mexique pour marquer l'ouverture de la seizième session de la Conférence des Parties et de la sixième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP). Une déclaration a été faite par le Président des États-Unis du Mexique, M. Felipe de Jesus Calderón Hinojosa. Des déclarations ont été faites également par le Président du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, le docteur Rajendra Kumar Pachauri, la Secrétaire exécutive de la Convention, M<sup>me</sup> Christiana Figueres, le Président du Centre d'études stratégiques sur l'énergie et l'environnement, le docteur Mario Molina, et une représentante des peuples autochtones du Mexique, M<sup>me</sup> Simona Gómez Lopez<sup>2</sup>.

## II. Questions d'organisation<sup>3</sup>

(Point 2 de l'ordre du jour)

### A. Élection du Président de la seizième session de la Conférence des Parties

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À la 1<sup>re</sup> séance<sup>4</sup> de la Conférence des Parties, le 29 novembre, la Présidente sortante, M<sup>me</sup> Friis, a rappelé que, conformément au paragraphe 1 de l'article 22 du projet de règlement intérieur actuellement appliqué, le poste de président de la Conférence des Parties était pourvu par roulement entre les cinq groupes régionaux. Elle a informé les Parties qu'une candidature avait été reçue de la part du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes. Sur proposition de la Présidente sortante, la Conférence a élu par acclamation à la présidence M<sup>me</sup> Patricia Espinosa Cantellano, Secrétaire aux affaires

<sup>1</sup> La seizième session de la Conférence des Parties s'est tenue en même temps que la sixième session de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto (CMP), dont les délibérations font l'objet d'un rapport distinct. Les délibérations des séances communes tenues dans le cadre de la réunion de haut niveau figurent dans les deux rapports.

<sup>2</sup> Des enregistrements vidéo des séances plénières sont accessibles à l'adresse <http://webcast.cc2010.mx/>. Les transcriptions de ces déclarations sont accessibles sur le site Web de la Convention à l'adresse [http://unfccc.int/meetings/cop\\_16/statements/items/5777.php](http://unfccc.int/meetings/cop_16/statements/items/5777.php).

<sup>3</sup> À certaines séances de la Conférence des Parties, le Président a désigné un vice-président chargé de faire fonction de président, conformément à l'article 24 du projet de règlement intérieur appliqué (voir le document FCCC/CP/1996/2). Toutefois, pour des raisons de simplicité, le mot Président a été utilisé tout au long du rapport.

<sup>4</sup> Les séances de la Conférence des Parties mentionnées dans le présent rapport sont des séances plénières.

étrangères des États-Unis du Mexique. La Présidente sortante a félicité M<sup>me</sup> Espinosa pour son élection et lui a souhaité du succès dans la conduite des travaux de la seizième session de la Conférence. Une déclaration a également été faite par la Présidente nouvellement élue.

4. Des déclarations générales ont été faites par les représentants du Yémen (au nom du Groupe des 77 et de la Chine), de l'Égypte (au nom du Groupe des États arabes), de la Suisse (au nom du Groupe pour l'intégrité de l'environnement), de la Grenade (au nom de l'Alliance des petits États insulaires (AOSIS)), du Belize (au nom du Système d'intégration de l'Amérique centrale), de la République démocratique du Congo (au nom du Groupe des États d'Afrique), de l'Australie (au nom du Groupe composite), du Tadjikistan (au nom du Groupe des pays en développement montagneux sans littoral), de la Belgique (au nom de l'Union européenne et de ses États membres), du Venezuela (République bolivarienne du) (au nom de l'Alliance bolivarienne pour les peuples de notre Amérique – Traité commercial entre les peuples), du Lesotho (au nom des pays les moins avancés) (PMA), du Guatemala (au nom d'un groupe de pays d'Amérique latine<sup>5</sup>), de la Papouasie-Nouvelle-Guinée (au nom de la Coalition des pays à forêts tropicales humides), du Bangladesh, de la Turquie et de l'Inde.

## **B. Adoption du règlement intérieur**

(Point 2 b) de l'ordre du jour)

5. La Conférence des Parties a examiné le point 2 b) à ses 1<sup>re</sup> et 9<sup>e</sup> (reprise) séances, les 29 novembre et 10 et 11 décembre respectivement.

6. À la 1<sup>re</sup> séance, le 29 novembre, la Présidente a rappelé que la Présidente de la quinzième session de la Conférence des Parties avait proposé de mener des consultations sur cette question durant l'intersession et d'informer la Conférence des Parties de tout fait nouveau à sa seizième session, ce que les Parties avaient approuvé. La Présidente de la quinzième session de la Conférence des Parties, M<sup>me</sup> Friis, ayant indiqué qu'il n'y avait toujours pas de consensus sur la question, la Présidente a proposé que, comme aux sessions précédentes, le projet de règlement intérieur figurant dans le document FCCC/CP/1996/2 continue d'être appliqué, à l'exception du projet d'article 42. En outre, la Présidente a demandé à M. Joel Hernandez (Mexique) de tenir en son nom des consultations informelles sur la question. Comme suite à la proposition de la Présidente, des déclarations ont été faites par les représentants de quatre Parties.

7. À la reprise de la 9<sup>e</sup> séance, les 10 et 11 décembre, la Présidente a rendu compte de ces consultations. Elle a informé la Conférence des Parties que si les Parties reconnaissent qu'il est important d'adopter le règlement intérieur, les délégations maintiennent leur position sur cette question fondamentale. La Présidente a annoncé qu'elle poursuivrait ses consultations pendant l'intersession et ferait à nouveau rapport à la Conférence des Parties à sa dix-septième session dans l'éventualité de faits nouveaux.

## **C. Adoption de l'ordre du jour**

(Point 2 c) de l'ordre du jour)

8. Pour l'examen du point 2 c) à sa 1<sup>re</sup> séance, le 29 novembre, la Conférence des Parties était saisie d'une note du Secrétaire exécutif comprenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/CP/2010/1). L'ordre du jour provisoire avait été établi en accord avec la

---

<sup>5</sup> Chili, Colombie, Costa Rica, Panama, Pérou, République dominicaine et Uruguay.

Présidente de la quinzième session de la Conférence des Parties et en tenant compte des vues exprimées par les Parties à la trente-deuxième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre (SBI) et par les membres du Bureau de la Conférence des Parties.

9. La Présidente a rappelé que l'examen du point 6 de l'ordre du jour provisoire, «Deuxième examen des alinéas *a* et *b* du paragraphe 2 de l'article 4 de la Convention» visant à déterminer s'ils sont adéquats, avait été reporté à la seizième session par la Conférence des Parties à sa quatorzième session, conformément à l'article 13 du projet de règlement intérieur actuellement appliqué.

10. La Présidente a proposé que l'ordre du jour soit adopté tel que figurant dans le document FCCC/CP/2010/1, à l'exception du point 6 qui serait laissé en suspens, conformément à la pratique récente.

11. Sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a adopté l'ordre du jour suivant:

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation:
  - a) Élection du Président de la seizième session de la Conférence des Parties;
  - b) Adoption du règlement intérieur;
  - c) Adoption de l'ordre du jour;
  - d) Élection des membres du Bureau autres que le Président;
  - e) Admission d'organisations en qualité d'observateurs;
  - f) Organisation des travaux, y compris ceux des sessions des organes subsidiaires;
  - g) Dates et lieux des futures sessions;
  - h) Adoption du rapport sur la vérification des pouvoirs.
3. Rapports des organes subsidiaires et décisions et conclusions qui en découlent:
  - a) Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique;
  - b) Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre.
4. Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention.
5. Examen des propositions soumises par des Parties au titre de l'article 17 de la Convention.
6. Deuxième examen des alinéas *a* et *b* du paragraphe 2 de l'article 4 de la Convention visant à déterminer s'ils sont adéquats (*Point de l'ordre du jour laissé en suspens*)
7. Exécution des engagements et application des autres dispositions de la Convention:
  - a) Mécanisme financier de la Convention:
    - i) Quatrième examen du mécanisme financier;

- ii) Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence des Parties et directives adressées au Fonds pour l'environnement mondial;
  - iii) Évaluation du Fonds spécial pour les changements climatiques;
  - iv) Fonds pour les pays les moins avancés;
  - b) Communications nationales:
    - i) Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention;
    - ii) Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention;
  - c) Mise au point et transfert de technologies;
  - d) Renforcement des capacités au titre de la Convention;
  - e) Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention:
    - i) Mise en œuvre du programme de travail de Buenos Aires sur les mesures d'adaptation et de riposte (décision 1/CP.10);
    - ii) Questions relatives aux pays les moins avancés;
  - f) Article 6 de la Convention;
  - g) Autres questions renvoyées à la Conférence des Parties par les organes subsidiaires.
8. Questions administratives, financières et institutionnelles:
- a) États financiers vérifiés de l'exercice biennal 2008-2009;
  - b) Exécution du budget de l'exercice biennal 2010-2011.
9. Réunion de haut niveau.
10. Déclarations des organisations admises en qualité d'observateurs.
11. Questions diverses.
12. Conclusion des travaux de la session:
- a) Adoption du rapport de la seizième session de la Conférence des Parties;
  - b) Clôture de la session.

#### **D. Élection des membres du Bureau autres que le Président**

(Point 2 d) de l'ordre du jour)

12. À la 1<sup>re</sup> séance, le 29 novembre, la Présidente a informé la Conférence des Parties que le Rapporteur de la quinzième session de la Conférence des Parties, M. Andrej Kranjc (Slovénie), avait engagé des consultations sur cette question au cours de la trente-deuxième session des organes subsidiaires. Toutefois, les groupes régionaux n'avaient pas encore tous proposé des candidatures. Sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a décidé de surseoir à l'élection des autres membres du Bureau en attendant que le processus de désignation de tous les candidats ait été mené à terme. M. Kranjc a été invité à poursuivre les consultations pendant la session.



13. À la reprise de la 9<sup>e</sup> séance, les 10 et 11 décembre, le Rapporteur de la quinzième session de la Conférence des Parties a rendu compte des résultats des consultations susmentionnées et a indiqué que certaines désignations étaient toujours en suspens. La Conférence des Parties a noté que les désignations du Rapporteur et d'un deuxième membre du Bureau appelé à représenter le Groupe des États d'Asie étaient encore en suspens et que le Rapporteur de la quinzième session de la Conférence des Parties, M. Kranjc, et un Vice-Président de la quinzième session de la Conférence des Parties, M. Mohammad Al-Sabban (Arabie saoudite), resteraient en fonctions conformément au paragraphe 2 de l'article 22 du projet de règlement intérieur appliqué. Sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a invité les Parties à poursuivre les consultations pendant l'intersession et a instamment demandé aux groupes régionaux concernés de présenter des candidats. Dès que les candidatures auraient été acceptées et que le Bureau aurait été informé, les personnes désignées seraient considérées comme élues à la seizième session de la Conférence des Parties, conformément à la pratique établie.

14. À la même séance, la Conférence des Parties, sur proposition de la Présidente, a élu par acclamation six Vice-Présidents ainsi que les Présidents de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique (SBSTA) et du SBI. Le Bureau de la Conférence des Parties à sa seizième session et de la CMP à sa sixième session était donc constitué comme suit:

Présidente	M <sup>me</sup> Patricia Espinosa Cantellano (Mexique)
Vice-Présidents	M. Lumumba Stanislaus-Kaw Di-Aping (Soudan) M. Mohammad Al-Sabban (Arabie saoudite) M. Shin Yeon-Sung (République de Corée) M. Oleg Shamanov (Fédération de Russie) M <sup>me</sup> Andrea García Guerrero (Colombie) M. Artur Runge-Metzger (Allemagne) M. Phillip Muller (Îles Marshall)
Rapporteur	M. Andrej Kranjc (Slovénie)
Président de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique	M. Mama Konaté (Mali)
Président de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre	M. Robert Owen-Jones (Australie)

15. La Présidente a remercié M. Kranjc de sa précieuse contribution lors des consultations concernant les élections, a félicité les membres du Bureau nouvellement élus et a remercié les membres sortants de leurs conseils et de leur direction efficace.

## **E. Admission d'organisations en qualité d'observateurs**

(Point 2 e) de l'ordre du jour)

16. À la 1<sup>re</sup> séance, le 29 novembre, la Présidente, présentant ce point de l'ordre du jour, a souligné le rôle décisif que jouent les organisations intergouvernementales et les organisations non gouvernementales (ONG) dans le processus découlant de la Convention. Elle a rappelé que le Mexique avait engagé une série de dialogues ouverts avec toutes les parties prenantes, dont des ONG et le secteur privé. Le représentant du Bhoutan a fait une déclaration, demandant que l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR) soit admise à bénéficier du statut d'observateur à la Conférence des Parties. Des déclarations à l'appui de cette requête ont été faites par deux Parties.

17. À la même séance, la Conférence des Parties a examiné une note du secrétariat sur l'admission d'observateurs (FCCC/CP/2010/4), qui contenait une liste de 2 organisations intergouvernementales et de 90 ONG ayant demandé à bénéficier du statut d'observateur. Le secrétariat a noté que depuis l'établissement de cette liste, l'ASACR avait également présenté une demande de statut d'observateur. Conformément au paragraphe 6 de l'article 7 de la Convention et suivant une recommandation du Bureau qui avait examiné la liste des organisations candidates, la Conférence des Parties a décidé d'admettre les organisations énumérées dans le document FCCC/CP/2010/4 en qualité d'observateurs. Elle a également décidé d'accorder le statut d'observateur à l'ASACR, donnant suite à la demande évoquée au paragraphe 16 ci-dessus. La Présidente a salué les organisations nouvellement admises et les a encouragées à maintenir leur contribution essentielle au processus intergouvernemental.

## **F. Organisation des travaux, y compris ceux des sessions des organes subsidiaires**

(Point 2 f) de l'ordre du jour)

18. En présentant cette question à la 1<sup>re</sup> séance, le 29 novembre, la Présidente a attiré l'attention de la Conférence des Parties sur les annotations à l'ordre du jour provisoire figurant dans le document FCCC/CP/2010/1. Elle a fait observer que les organes subsidiaires se réuniraient dans le but d'élaborer, avant la clôture de leur session le 4 décembre, des projets de décision et de conclusions à l'intention de la Conférence des Parties.

19. Sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a décidé de renvoyer les points ci-après aux organes subsidiaires pour qu'ils les examinent et lui soumettent des projets de décision ou de conclusions appropriés:

### *Organe subsidiaire de mise en œuvre*

- Point 7 a) i) Quatrième examen du mécanisme financier
- Point 7 a) ii) Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence des Parties et directives à l'intention du Fonds pour l'environnement mondial
- Point 7 a) iii) Évaluation du Fonds spécial pour les changements climatiques
- Point 7 a) iv) Fonds pour les pays les moins avancés
- Point 7 b) i) Communications nationales des Parties visées à l'annexe 1 de la Convention
- Point 7 b) ii) Communications nationales des Parties non visées à l'annexe 1 de la Convention
- Point 7 c) Mise au point et transfert de technologies
- Point 7 d) Renforcement des capacités au titre de la Convention
- Point 7 e) i) Mise en œuvre du Programme de travail de Buenos Aires sur les mesures d'adaptation et de riposte (décision 1/CP.10)
- Point 7 e) ii) Questions relatives aux pays les moins avancés
- Point 7 f) Article 6 de la Convention
- Point 8 a) États financiers vérifiés de l'exercice biennal 2008-2009
- Point 8 b) Exécution du budget de l'exercice biennal 2010-2011.

*Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique*

Point 7 c) Mise au point et transfert de technologies

Point 7 e) i) Mise en œuvre du Programme de travail de Buenos Aires sur les mesures d'adaptation et de riposte (décision 1/CP.10).

20. Il a été rappelé aux délégations que le SBI et le SBSTA examineraient différents aspects des points 7 c) et 7 e) i).

21. Concernant le point 4 de l'ordre du jour, intitulé «Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention», la Présidente a rappelé que la Conférence des Parties avait, dans sa décision 1/CP.15, demandé au Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention de lui présenter les résultats de ses travaux à sa seizième session. Elle a informé les délégations que la Présidente du Groupe de travail spécial, M<sup>me</sup> Margaret Mukahanana-Sangarwe (Zimbabwe), présenterait le rapport du Groupe de travail à la Conférence des Parties à la séance de clôture de la session.

22. Concernant le point 9 de l'ordre du jour, intitulé «Réunion de haut niveau», la Présidente a rappelé que la réunion commune de haut niveau, au cours de laquelle des représentants des pays prononceraient des déclarations, aurait lieu du 7 au 10 décembre. La réunion de haut niveau serait convoquée étant entendu qu'il n'y aurait qu'une seule liste d'orateurs et que chacune des Parties, y compris les Parties à la Convention qui étaient également Parties au Protocole de Kyoto, ne prendrait la parole qu'une seule fois. Aucune décision ne serait prise lors des séances communes de la COP et de la CMP. Avec l'approbation du Bureau, la Présidente a proposé de limiter à trois minutes la durée de chaque intervention lors de la réunion de haut niveau.

23. La Conférence des Parties a décidé de procéder comme la Présidente l'avait proposé.

24. Également à la 1<sup>re</sup> séance, M<sup>me</sup> Mukahanana-Sangarwe, Présidente du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention, a souligné qu'elle était déterminée à œuvrer pour que la conférence de Cancún débouche sur un accord équilibré et exhaustif. Elle a présenté un document non officiel, préparé sous sa propre responsabilité, censé contribuer à faire progresser les négociations. Par ailleurs, elle a salué les initiatives prises par la Présidente de la seizième session de la Conférence des Parties et l'a remerciée pour sa compétence et son engagement personnels.

25. À la même séance, la Présidente a souligné combien elle était personnellement attachée à obtenir un accord satisfaisant et à collaborer et contribuer étroitement aux efforts fournis par la Présidente du Groupe de travail spécial dans le cadre d'un processus ouvert, non exclusif et transparent. À cette fin, elle a convoqué le 4 décembre une séance plénière pour faire le point de la situation et présenter les questions que les ministres et autres représentants de haut niveau seraient appelés à examiner avant le début de la réunion de haut niveau.

## **G. Dates et lieux des futures sessions**

(Point 2 g) de l'ordre du jour)

26. À la 1<sup>re</sup> séance, le 29 novembre, la Présidente a rappelé que la Conférence des Parties avait accepté, dans sa décision 9/CP.14, l'offre du Gouvernement sud-africain d'accueillir la dix-septième session de la Conférence des Parties et la septième session de la CMP.

27. Sur l'invitation de la Présidente, le représentant de l'Afrique du Sud a fait une déclaration dans laquelle il a invité les délégations à la dix-septième session de la Conférence des Parties et à la septième session de la CMP à Durban (Afrique du Sud).

28. La Présidente a noté que, conformément au principe du roulement entre les groupes régionaux, le Président de la Conférence des Parties à sa dix-huitième session et de la CMP à sa huitième session serait originaire du Groupe des États d'Asie. La Présidente a encouragé le Groupe des États d'Asie à poursuivre ses discussions, en vue d'approuver pendant la session la candidature du pays qui accueillera la dix-huitième session de la Conférence des Parties et la huitième session de la CMP. En outre, elle a invité les Parties intéressées à proposer d'accueillir la dix-neuvième session de la Conférence des Parties et la neuvième session de la CMP, en faisant observer que, conformément au principe du roulement entre les groupes régionaux, le Président de la Conférence des Parties à sa dix-neuvième session et de la CMP à sa neuvième session serait originaire du Groupe des États d'Europe orientale. La Présidente a proposé d'engager des consultations sur ce sujet et d'en rendre compte ultérieurement au cours de la session.

29. À la reprise de la 9<sup>e</sup> séance, les 10 et 11 décembre, la Présidente a annoncé que ces consultations avaient débouché sur un projet de décision soumis pour examen à la Conférence des Parties<sup>6</sup>. Sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a adopté la décision 12/CP.16 intitulée «Dates et lieux des futures sessions». Des déclarations ont été faites par les représentants de deux Parties.

30. À la même séance, la Présidente a informé les Parties qu'elle avait prié le Président du SBI, M. Robert Owen-Jones (Australie), d'organiser des consultations sur le programme de travail pour 2011. Sur l'invitation de la Présidente, M. Owen-Jones a rendu compte des résultats de ces consultations. Il a fait observer que de l'avis général, les Parties s'attendaient à ce que l'année à venir soit très chargée étant donné le travail à fournir pour donner suite aux Accords de Cancún. Il a également noté que de nombreuses Parties avaient souligné qu'un travail technique important serait nécessaire en 2011 et qu'il pourrait être mené à bien dans le cadre d'ateliers et par des groupes d'experts techniques. Il a également noté que l'ensemble des Parties estimaient que les groupes de travail spéciaux devraient tenir au moins une session supplémentaire et qu'il conviendrait d'étudier la nécessité de prévoir davantage de réunions. Il a rappelé que le Bureau était convenu que cette question pourrait être réglée dans les plus brefs délais à une réunion du Bureau convoquée le plus tôt possible en 2011. La Présidente a remercié M. Owen-Jones de son rapport et a souhaité au Bureau un plein succès dans ses délibérations futures.

## **H. Adoption du rapport sur la vérification des pouvoirs**

(Point 2 h) de l'ordre du jour)

31. À la reprise de la 9<sup>e</sup> séance, les 10 et 11 décembre, la Présidente a appelé l'attention des participants sur le rapport concernant la vérification des pouvoirs<sup>7</sup>, d'où il ressortait que le Bureau, conformément à l'article 20 du projet de règlement intérieur appliqué, avait examiné et approuvé les pouvoirs des représentants des Parties.

32. La Conférence des Parties, sur la base du rapport du Bureau et des pouvoirs supplémentaires soumis par trois Parties (Indonésie, Roumanie et Serbie), a accepté les pouvoirs des représentants des Parties présentes à la session.

---

<sup>6</sup> FCCC/CP/2010/L.5.

<sup>7</sup> FCCC/CP/2010/6-FCCC/KP/CMP/2010/11.

## I. Participation

33. La seizième session de la Conférence des Parties et les sessions parallèles des organes subsidiaires ont rassemblé les représentants de 192 Parties à la Convention ainsi que d'États et d'entités dotés du statut d'observateur, d'organes et de programmes des Nations Unies, de secrétariats de conventions, d'institutions spécialisées et d'organisations apparentées du système des Nations Unies. Pour la liste complète de ces organisations, voir l'annexe I.

34. Ont également participé à la session des représentants de 50 organisations intergouvernementales et de 594 ONG. La liste complète de ces organisations figure dans le document FCCC/CP/2010/INF.1 (Parts 2 and 3).

## J. Documentation

35. La liste des documents dont était saisie la Conférence des Parties à sa seizième session figure à l'annexe V.

## III. Rapports des organes subsidiaires et décisions et conclusions qui en découlent

(Point 3 de l'ordre du jour)

### A. Rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique

(Point 3 a) de l'ordre du jour)

36. La Conférence des Parties était saisie du rapport du SBSTA sur sa trente-deuxième session, tenue à Bonn (Allemagne) du 31 mai au 10 juin 2010<sup>8</sup>.

37. À la 9<sup>e</sup> séance, le 10 décembre, le Président du SBSTA, M. Mama Konaté (Mali), a présenté le projet de rapport du SBSTA sur sa trente-troisième session<sup>9</sup> et a rendu compte oralement des résultats intéressant la Conférence des Parties. À ses trente-deuxième et trente-troisième sessions, le SBSTA avait recommandé un projet de décision pour adoption par la Conférence des Parties.

38. À la même séance, sur une proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a pris note de ces rapports et a remercié M. Konaté d'avoir assumé la présidence du SBSTA.

39. À la reprise de la 9<sup>e</sup> séance, les 10 et 11 décembre, la Présidente a rappelé qu'aucune candidature n'avait été proposée pour les postes de vice-président et de rapporteur du SBSTA à la séance de clôture de la trente-troisième session du SBSTA et que, en dérogation aux dispositions du paragraphe 6 de l'article 27 du projet de règlement intérieur appliqué, le SBSTA avait prié la Conférence des Parties d'élire son vice-président et son rapporteur. Sur une proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a élu Vice-Président M. Mihir Kanti Majumder (Bangladesh) et noté qu'aucun candidat n'avait encore été proposé pour le poste de rapporteur. Conformément au paragraphe 2 de l'article 22 du projet de règlement intérieur appliqué, le titulaire actuel du poste restera en fonctions jusqu'à l'élection de la personne appelée à lui succéder à la prochaine session du SBSTA.

<sup>8</sup> FCCC/SBSTA/2010/6.

<sup>9</sup> FCCC/SBSTA/2010/L.14.

## **B. Rapport de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre**

(Point 3 b) de l'ordre du jour)

40. La Conférence des Parties était saisie du rapport du SBI sur sa trente-deuxième session, tenue à Bonn (Allemagne) du 31 mai au 9 juin 2010<sup>10</sup>.

41. À la 9<sup>e</sup> séance, le 10 décembre, le Président du SBI, M. Owen-Jones, a présenté le projet de rapport du SBI sur sa trente-troisième session<sup>11</sup> et a rendu oralement compte des résultats intéressant la Conférence des Parties. À ses trente-deuxième et trente-troisième sessions, le SBI avait recommandé neuf projets de décision pour adoption par la Conférence des Parties.

42. À la même séance, sur une proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a pris note de ces rapports et a remercié M. Owen-Jones pour la compétence avec laquelle il a conduit les travaux du SBI.

43. À la même séance, la Présidente a rappelé qu'aucune candidature n'avait été proposée pour les postes de vice-président et de rapporteur du SBI à la séance de clôture de la trente-troisième session du SBI et que, en dérogation au paragraphe 6 de l'article 27 du projet de règlement intérieur appliqué, le SBI avait demandé à la Conférence des Parties d'élire son vice-président et son rapporteur. La Conférence des Parties, sur une proposition de la Présidente, a élu Vice-Président M. Samuel Ortiz Basualdo (Argentine) et Rapporteur M. Petrus Muteyauli (Namibie).

## **IV. Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention**

(Point 4 de l'ordre du jour)

44. À la reprise de la 9<sup>e</sup> séance, les 10 et 11 décembre, la Présidente a invité la Présidente du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention, M<sup>me</sup> Mukahanana-Sangarwe, à présenter à la Conférence des Parties un rapport sur les résultats des travaux du Groupe de travail spécial.

45. La Présidente du Groupe de travail spécial a présenté un projet de décision que le Groupe de travail avait décidé de soumettre à la Conférence des Parties pour adoption<sup>12</sup>. Faisant observer que cette décision était l'aboutissement de trois années de négociations, la Présidente du Groupe de travail spécial a déclaré partager la volonté de la communauté internationale d'assurer l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme, dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà.

46. La Présidente du Groupe de travail spécial a salué la détermination de la Présidente de la Conférence des Parties qui avait conduit avec autorité toute une série de consultations informelles bien ciblées et de séances plénières d'évaluation des progrès accomplis et sa volonté de collaborer avec toutes les Parties pour atteindre ce résultat.

47. La Présidente a remercié de ses travaux la Présidente du Groupe de travail spécial et a invité la Conférence des Parties à adopter le projet de décision présenté par le Groupe de travail spécial et intitulé «Résultats des travaux du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention». Elle a proposé que cette décision, qui

<sup>10</sup> FCCC/SBI/2010/10 et Add.1.

<sup>11</sup> FCCC/SBI/2010/L.22.

<sup>12</sup> FCCC/AWGLCA/2010/L.7, tel que modifié oralement à la deuxième réunion du Groupe de travail spécial.

constitue l'un des jalons décisifs de la seizième session de la Conférence des Parties, porte la cote 1/CP.16 et soit considérée comme partie intégrante des Accords de Cancún, marquant l'avènement d'une ère nouvelle de la coopération internationale sur les changements climatiques.

48. Un représentant de l'État plurinational de Bolivie a déclaré que sa délégation était opposée à l'approbation du projet de décision et a demandé que la Présidente respecte les procédures en vigueur au sein de l'Organisation des Nations Unies pour parvenir à des accords et à des consensus. La Présidente a décidé que la position de l'État plurinational de Bolivie serait dûment consignée dans les procès-verbaux et a prié la délégation bolivienne de permettre à la Conférence de poursuivre ses travaux. Après des déclarations faites par deux Parties, dont une deuxième intervention du représentant de l'État plurinational de Bolivie qui a réitéré sa position, la Présidente a déclaré que la décision était adoptée.

49. À la deuxième réunion commune de la Conférence des Parties et de la CMP, tenue les 10 et 11 décembre, le Président des États-Unis du Mexique, M. Calderón Hinojosa, a fait une déclaration saluant les Accords de Cancún et a exprimé sa gratitude à tous les délégués et en particulier aux ministres qui avaient conduit les négociations jusqu'à la fin, et à M<sup>me</sup> Espinosa, Présidente de la seizième session de la Conférence des Parties et de la sixième session de la CMP.

50. À la même séance commune, les représentants de 16 Parties ont fait des déclarations, dont 1 au nom des PMA, 1 au nom de l'Alliance des petits États insulaires et 1 au nom du Groupe composite. Des déclarations ont également été faites par les délégués d'ONG représentant les collectifs d'associations suivants: défense de l'environnement, jeunes, populations autochtones, collectivités locales et autorités municipales et syndicats.

51. À la reprise de la 9<sup>e</sup> séance, les 10 et 11 décembre, le Secrétaire exécutif adjoint de la Convention a noté que la décision 1/CP.16 impliquait la création de nouveaux organes dont il faudrait élire les membres. À cet égard, des déclarations ont été faites par les représentants de cinq Parties, dont un s'est exprimé au nom du Groupe des 77 et de la Chine. La Conférence des Parties a invité les présidents et les coordonnateurs des groupes régionaux et des collectifs d'associations à soumettre des candidatures à la Secrétaire exécutive et a décidé qu'une fois les propositions reçues, les candidats désignés seraient considérés comme élus à la seizième session de la Conférence des Parties.

52. À la même séance, sur une proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a élu M. Daniel Reifsnyder (États-Unis d'Amérique) Président, M<sup>me</sup> Mukahanana-Sangarwe Vice-Présidente et M<sup>me</sup> Teodora Obradovik-Grncarovska (ex-République yougoslave de Macédoine) Rapporteuse du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention.

## **V. Examen des propositions présentées par les Parties au titre de l'article 17 de la Convention**

(Point 5 de l'ordre du jour)

53. À la 2<sup>e</sup> et à la reprise de la 9<sup>e</sup> séance, le 1<sup>er</sup> et les 10 et 11 décembre, respectivement, la Conférence des Parties était saisie des documents FCCC/CP/2009/3, FCCC/CP/2009/4, FCCC/CP/2009/5, FCCC/CP/2009/6, FCCC/CP/2009/7 et FCCC/CP/2010/3.

54. En présentant ce point de l'ordre du jour, la Présidente a rappelé que des propositions (figurant dans les documents mentionnés au paragraphe 53 ci-dessus) avaient été reçues des six Parties suivantes: Australie, Costa Rica, États-Unis d'Amérique, Grenade, Japon et Tuvalu.

55. Conformément au paragraphe 2 de l'article 17 de la Convention, ces propositions avaient été transmises au moyen de notes verbales aux Parties et aux signataires de la Convention six mois avant la quinzième session de la Conférence des Parties. Toutefois, comme les Parties n'étaient pas parvenues à un consensus quant à la façon de procéder au sujet de ces propositions à la quinzième session de la Conférence des Parties, ce point avait été inscrit à l'ordre du jour de la seizième session de la Conférence des Parties.

56. En outre, le 28 mai 2010, la Grenade avait soumis une proposition concernant un nouveau protocole. Conformément au paragraphe 2 de l'article 17 de la Convention, le secrétariat avait communiqué le texte de cette proposition aux Parties et aux signataires de la Convention dans une note verbale du 28 mai 2010.

57. Les représentants de 25 Parties ont fait des déclarations, dont un représentant parlant au nom de l'AOSIS, un au nom du Groupe des États d'Afrique et un au nom de l'Union européenne et de ses États membres. Des déclarations ont également été faites par les représentants d'ONG des catégories ci-après: ONG environnementales, organisations de peuples autochtones et jeunesse.

58. Sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a décidé de créer un groupe de contact, présidé par M. Michael Zammit Cutajar (Malte), pour examiner ces propositions. À la reprise de la 9<sup>e</sup> séance, les 10 et 11 décembre, la Présidente a informé la Conférence des Parties que les Parties ne pouvaient conclure leur examen de ce point de l'ordre du jour. Sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties est convenue d'inscrire ce point à l'ordre du jour provisoire de la dix-septième session de la Conférence des Parties, conformément à l'alinéa c de l'article 10 et à l'article 16 du projet de règlement intérieur appliqué.

59. À la même séance, la Présidente a adressé ses remerciements à M. Zammit Cutajar.

## **VI. Deuxième examen des alinéas *a* et *b* du paragraphe 2 de l'article 4 de la Convention visant à déterminer s'ils sont adéquats<sup>13</sup>**

*(Point de l'ordre du jour laissé en suspens)*

<sup>13</sup> Les Parties se souviendront peut-être qu'à la quatrième session de la Conférence des Parties, il «avait été impossible de parvenir à un accord sur des conclusions ou décisions» se rapportant à cette question (FCCC/CP/1998/16, par. 64) et ce point avait donc été inscrit à l'ordre du jour provisoire de la cinquième session de la Conférence des Parties conformément aux articles 10 c) et 16 du projet de règlement intérieur appliqué. À sa cinquième session, la Conférence des Parties n'avait pas pu parvenir à une conclusion à son sujet (FCCC/CP/1999/6, par. 18) et, conformément aux articles 10 c) et 16 du projet de règlement intérieur appliqué, ce point avait été inscrit à l'ordre du jour provisoire des sessions de la Conférence des Parties, de la sixième à la douzième incluse, assorti d'une note de bas de page qui présentait la proposition du Groupe des 77 et de la Chine de modifier le libellé de ce point comme suit: «Examen visant à déterminer si les alinéas *a* et *b* du paragraphe 2 de l'article 4 de la Convention sont bien appliqués». À sa treizième session, la Conférence des Parties avait invité le Secrétaire exécutif à soumettre une proposition pour que le SBI l'examine à sa vingt-huitième session (FCCC/CP/2008/7, par. 10). Sur la base de la recommandation du SBI et suivant une proposition du Président, la Conférence des Parties avait décidé, à sa quatorzième session, de reporter l'examen de ce point à sa seizième session, conformément à l'article 13 du projet de règlement intérieur appliqué (FCCC/CP/2008/7, par. 10).



## VII. Exécution des engagements et application des autres dispositions de la Convention

(Point 7 de l'ordre du jour)

### A. Mécanisme financier de la Convention

(Point 7 a) de l'ordre du jour)

#### 1. Quatrième examen du mécanisme financier

(Point 7 a i) de l'ordre du jour)

60. Ce point avait été soumis pour examen au SBI.

61. À sa 9<sup>e</sup> séance, le 10 décembre, la Conférence des Parties, sur recommandation du SBI<sup>14</sup>, a adopté la décision 2/CP.16 intitulée «Quatrième examen du mécanisme financier».

#### 2. Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence des Parties et directives à l'intention du Fonds pour l'environnement mondial

(Point 7 a ii) de l'ordre du jour)

62. Au titre de ce point, la Conférence des Parties était saisie du rapport du Fonds pour l'environnement mondial<sup>15</sup>.

63. Ce point avait été soumis au SBI pour examen.

64. À sa 9<sup>e</sup> séance, le 10 décembre, la Conférence des Parties, sur recommandation du SBI<sup>16</sup>, a adopté la décision 3/CP.16 intitulée «Directives supplémentaires à l'intention du Fonds pour l'environnement mondial».

#### 3. Évaluation du Fonds spécial pour les changements climatiques

(Point 7 a iii) de l'ordre du jour)

65. Ce point avait été soumis au SBI pour examen.

66. À sa 9<sup>e</sup> séance, le 10 décembre, la Conférence des Parties, sur recommandation du SBI<sup>17</sup>, a adopté la décision 4/CP.16 intitulée «Évaluation du Fonds spécial pour les changements climatiques».

#### 4. Fonds pour les pays les moins avancés

(Point 7 a iv) de l'ordre du jour)

67. Ce point avait été soumis au SBI pour examen.

68. À sa 9<sup>e</sup> séance, le 10 décembre, la Conférence des Parties, sur recommandation du SBI<sup>18</sup>, a adopté la décision 5/CP.16 intitulée «Nouvelles directives concernant le fonctionnement du Fonds pour les pays les moins avancés».

<sup>14</sup> FCCC/SBI/2010/L.38.

<sup>15</sup> FCCC/CP/2010/5.

<sup>16</sup> FCCC/SBI/2010/L.39.

<sup>17</sup> FCCC/SBI/2010/L.40.

<sup>18</sup> FCCC/SBI/2010/L.27.

**B. Communications nationales**

(Point 7 b) de l'ordre du jour)

**1. Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention**

(Point 7 b) i) de l'ordre du jour)

69. Ce point avait été soumis au SBI pour examen.

70. À sa 9<sup>e</sup> séance, le 10 décembre, la Conférence des Parties, sur recommandation du SBI<sup>19</sup>, a adopté la décision 9/CP.16 intitulée «Communications nationales des Parties visées à l'annexe I de la Convention».

**2. Communications nationales des Parties non visées à l'annexe I de la Convention**

(Point 7 b) ii) de l'ordre du jour)

71. Ce point avait été soumis au SBI pour examen.

72. À sa 9<sup>e</sup> séance, le 10 décembre, la Conférence des Parties a noté que le SBI avait adopté des conclusions<sup>20</sup> sur cette question

**C. Mise au point et transfert de technologies**

(Point 7 c) de l'ordre du jour)

73. Ce point avait été soumis au SBSTA et au SBI pour examen.

74. À sa 9<sup>e</sup> séance, le 10 décembre, la Conférence des Parties a noté que le SBSTA et le SBI avaient adopté des conclusions<sup>21, 22</sup> sur différents aspects de cette question.

75. À la même séance, sur proposition de la Présidente, la Conférence des Parties a pris acte des candidatures proposées pour le Groupe d'experts du transfert de technologies.

76. À la reprise de la 9<sup>e</sup> séance, les 10 et 11 décembre, la Présidente a noté que par sa décision 1/CP.16, la Conférence des Parties avait décidé de mettre fin au mandat du Groupe d'experts à la clôture de la session. La Conférence des Parties, sur une proposition de la Présidente, a remercié le Groupe d'experts des travaux qu'il avait accomplis depuis sa création, à la septième session de la Conférence des Parties, et a prié le secrétariat de mener à bien les activités inscrites au programme de travail du Groupe d'experts pour la période 2010-2011.

**D. Renforcement des capacités au titre de la Convention**

(Point 7 d) de l'ordre du jour)

77. Ce point avait été soumis au SBI pour examen.

78. À sa 9<sup>e</sup> séance, le 10 décembre, la Conférence des Parties, sur recommandation du SBI<sup>23</sup>, a adopté la décision 10/CP.16 intitulée «Renforcement des capacités au titre de la Convention dans les pays en développement».

---

<sup>19</sup> FCCC/SBI/2010/L.36.

<sup>20</sup> FCCC/SBI/2010/27, par. 25 à 35 et 41 à 54.

<sup>21</sup> FCCC/SBSTA/2010/13, par. 26 à 34.

<sup>22</sup> FCCC/SBI/2010/27, par. 108 à 111.

<sup>23</sup> FCCC/SBI/2010/L.29.

## **E. Application des paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention**

(Point 7 e) de l'ordre du jour)

### **1. Mise en œuvre du programme de travail de Buenos Aires sur les mesures d'adaptation et de riposte (décision 1/CP.10)**

(Point 7 e) i) de l'ordre du jour)

79. Ce point avait été soumis au SBSTA et au SBI pour examen.

80. À sa 9<sup>e</sup> séance, le 10 décembre, la Conférence des Parties a noté que le SBSTA avait adopté des conclusions<sup>24</sup> sur le programme de travail de Nairobi sur les incidences des changements climatiques et la vulnérabilité et l'adaptation à ces changements et que le SBI avait adopté des conclusions<sup>25</sup> sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la décision 1/CP.10.

### **2. Questions relatives aux pays les moins avancés**

(Point 7 e) ii) de l'ordre du jour)

81. Ce point avait été soumis au SBI pour examen.

82. À sa 9<sup>e</sup> séance, le 10 décembre, la Conférence des Parties, sur recommandation du SBI<sup>26</sup>, a adopté la décision 6/CP.16 intitulée «Prorogation du mandat du Groupe d'experts des pays les moins avancés».

## **F. Article 6 de la Convention**

(Point 7 f) de l'ordre du jour)

83. Ce point avait été soumis au SBI pour examen.

84. À sa 9<sup>e</sup> séance, le 10 décembre, la Conférence des Parties, sur recommandation du SBI<sup>27</sup> a adopté la décision 7/CP.16 intitulée «Moyens d'améliorer l'exécution du programme de travail de New Delhi modifié relatif à l'article 6 de la Convention et progrès réalisés».

## **G. Autres questions renvoyées à la Conférence des Parties par les organes subsidiaires**

(Point 7 g) de l'ordre du jour)

85. À sa 9<sup>e</sup> séance, le 10 décembre, la Conférence des Parties, sur recommandation du SBSTA<sup>28</sup>, a adopté la décision 8/CP.16 intitulée «Poursuite des activités exécutées conjointement dans le cadre de la phase pilote».

<sup>24</sup> FCCC/SBSTA/2010/13, par. 14 à 22.

<sup>25</sup> FCCC/SBI/2010/27, par. 82 à 90.

<sup>26</sup> FCCC/SBI/2010/L.28.

<sup>27</sup> FCCC/SBI/2010/L.26.

<sup>28</sup> FCCC/SBSTA/2010/L.21.

## **VIII. Questions administratives, financières et institutionnelles**

(Point 8 de l'ordre du jour)

### **États financiers vérifiés de l'exercice biennal 2008-2009**

(Point 8 a) de l'ordre du jour)

### **Exécution du budget de l'exercice biennal 2010-2011**

(Point 8 b) de l'ordre du jour)

86. Ces deux points avaient été soumis au SBI pour examen.

87. À sa 9<sup>e</sup> séance, le 10 décembre, la Conférence des Parties, sur recommandation du SBI<sup>29</sup>, a adopté la décision 11/CP.16 intitulée «Questions administratives, financières et institutionnelles».

## **IX. Réunion de haut niveau**

(Point 9 de l'ordre du jour)

### **A. Cérémonie inaugurale et ouverture de la réunion de haut niveau**

88. Une cérémonie inaugurale, à laquelle ont participé le Président des États-Unis du Mexique, M. Calderón Hinojosa, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, la Secrétaire exécutive de la Convention, M<sup>me</sup> Figueres, et d'autres personnalités, a eu lieu le 7 décembre.

89. La réunion commune de haut niveau de la Conférence des Parties à sa seizième session et de la CMP à sa sixième session a été ouverte par la Présidente de la Conférence des Parties et de la CMP à la 3<sup>e</sup> séance de la Conférence des Parties et à la 4<sup>e</sup> séance de la CMP, le 7 décembre.

### **B. Déclarations des Parties**

90. Au cours de la réunion de haut niveau, des déclarations ont été faites par 164 Parties, soit 16 par des chefs d'État ou de gouvernement, 9 par des vice-présidents ou premiers ministres adjoints, 100 par des ministres, 40 par des représentants de Parties et 1 par un organisme doté du statut d'observateur. 10- Parties ont fait des déclarations au nom de groupes de négociation et d'autres groupes. Une liste complète des intervenants est reproduite à l'annexe II<sup>30</sup>.

---

<sup>29</sup> FCCC/SBI/2010/L.24.

<sup>30</sup> Les transcriptions des déclarations sont accessibles sur le site Web de la Convention à l'adresse: [http://unfccc.int/meetings/cop\\_16/statements/items/5777.php](http://unfccc.int/meetings/cop_16/statements/items/5777.php).

## **C. Déclarations de hauts responsables de l'Organisation des Nations Unies**

91. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, a fait une déclaration au cours de la réunion de haut niveau. La Secrétaire exécutive de la Convention, M<sup>me</sup> Figueres, a également fait une déclaration.

## **D. Délibérations au cours de la réunion de haut niveau**

92. Pendant la réunion de haut niveau, la Présidente a convoqué plusieurs réunions informelles et séances plénières d'évaluation des progrès accomplis, en plus des neuf séances plénières de la Conférence des Parties à sa seizième session. Elle a également demandé à certains de ses collègues ministres de l'aider à formuler des orientations de politique générale sur plusieurs questions clés, en menant des consultations informelles pour proposer différentes options, rechercher des solutions et aller de l'avant. Ces consultations, axées sur les sujets suivants: vision commune, adaptation, financement, technologie, atténuation, mesures, rapports et vérification et réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des forêts dans les pays en développement, étaient ouvertes à toutes les Parties; elles ont été animées et conduites par les ministres concernés dans le souci de parvenir à un accord sur les questions clés ci-dessus.

## **X. Déclarations des organisations admises en qualité d'observateurs**

(Point 10 de l'ordre du jour)

93. À la 8<sup>e</sup> séance de la Conférence des Parties et à la 9<sup>e</sup> séance de la CMP, le 10 décembre, des déclarations ont été faites par les représentants d'organisations intergouvernementales et d'ONG. La liste de ces organisations figure à l'annexe III.

## **XI. Questions diverses**

(Point 11 de l'ordre du jour)

94. La Conférence des Parties n'a pas examiné d'autres questions au titre de ce point de l'ordre du jour.

## **XII. Conclusion des travaux de la session**

(Point 12 de l'ordre du jour)

### **A. Adoption du rapport de la seizième session de la Conférence des Parties**

(Point 12 a) de l'ordre du jour)

95. À la reprise de sa 9<sup>e</sup> séance, les 10 et 11 décembre, la Conférence des Parties a examiné le projet de rapport de sa seizième session<sup>31</sup> et en a adopté le texte, autorisant le Rapporteur à parachever le rapport en suivant les indications données par la Présidente et avec le concours du secrétariat.

---

<sup>31</sup> FCCC/CP/2010/L.1.

**B. Clôture de la session**

(Point 12 b) de l'ordre du jour)

96. À la reprise de la 9<sup>e</sup> séance, les 10 et 11 décembre, un représentant de l'Afrique du Sud a présenté un projet de résolution intitulé «Expression de gratitude au Gouvernement des États-Unis du Mexique, à l'État dU Quintana Roo et aux habitants de Cancún»<sup>32</sup>. À la même séance, la Conférence des Parties a adopté la résolution 1/CP.16.

97. La Présidente a ensuite prononcé la clôture de la seizième session de la Conférence des Parties.

---

<sup>32</sup> FCCC/CP2010/L.4- FCCC/KP/CMP/2010/L.4.

## Annexe I

### Parties à la Convention, États dotés du statut d'observateur et organismes des Nations Unies qui ont participé à la seizième session de la Conférence des Parties

#### A. Parties à la Convention

Afrique du Sud	Danemark	Jordanie
Afghanistan	Djibouti	Kazakhstan
Albanie	Dominique	Kenya
Algérie	Égypte	Kirghizistan
Allemagne	El Salvador	Kiribati
Angola	Émirats arabes unis	Koweït
Antigua-et-Barbuda	Équateur	Lesotho
Arabie saoudite	Érythrée	Lettonie
Argentine	Espagne	Liban
Arménie	Estonie	Libéria
Australie	États-Unis d'Amérique	Liechtenstein
Autriche	Éthiopie	Lituanie
Azerbaïdjan	ex-République yougoslave de Macédoine	Luxembourg
Bahamas	Fédération de Russie	Madagascar
Bahreïn	Fidji	Malaisie
Bangladesh	Finlande	Malawi
Barbade	France	Maldives
Bélarus	Gabon	Mali
Belgique	Gambie	Malte
Belize	Géorgie	Maroc
Bénin	Ghana	Maurice
Bhoutan	Grèce	Mauritanie
Bolivie (État plurinational de)	Grenade	Mexique
Bosnie-Herzégovine	Guatemala	Micronésie (États fédérés de)
Botswana	Guinée	Monaco
Brésil	Guinée-Bissau	Mongolie
Brunéi Darussalam	Guyana	Monténégro
Bulgarie	Haïti	Mozambique
Burkina Faso	Honduras	Myanmar
Burundi	Hongrie	Namibie
Cambodge	Îles Cook	Nauru
Cameroun	Îles Marshall	Népal
Canada	Îles Salomon	Nicaragua
Cap-Vert	Inde	Niger
Chili	Indonésie	Nigéria
Chine	Iran (République islamique d')	Nioué
Chypre	Iraq	Norvège
Colombie	Irlande	Nouvelle-Zélande
Comores	Islande	Oman
Congo	Israël	Ouganda
Costa Rica	Italie	Ouzbékistan
Côte d'Ivoire	Jamaïque	Pakistan
Croatie	Jamahiriya arabe libyenne	Palau
Cuba	Japon	Panama
		Papouasie-Nouvelle-Guinée

Paraguay	Rwanda	Swaziland
Pays-Bas	Saint-Kitts-et-Nevis	Tadjikistan
Pérou	Sainte-Lucie	Timor-Leste
Philippines	Saint-Marin	Togo
Pologne	Saint-Vincent-et-les Grenadines	Tonga
Portugal	Samoa	Trinité-et-Tobago
Qatar	Sao Tomé-et-Principe	Tunisie
République arabe syrienne	Sénégal	Turkménistan
République centrafricaine	Serbie	Turquie
République de Corée	Seychelles	Tuvalu
République démocratique du Congo	Sierra Leone	Ukraine
République démocratique populaire lao	Singapour	Union européenne
République dominicaine	Slovaquie	Uruguay
République de Moldova	Slovénie	Vanuatu
République tchèque	Somalie	Venezuela (République bolivarienne du)
République-Unie de Tanzanie	Soudan	Viet Nam
Roumanie	Sri Lanka	Yémen
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Suriname	Zambie
	Suède	Zimbabwe
	Suisse	

## **B. États dotés du statut d'observateur**

Saint-Siège

## **C. Entités ayant reçu une invitation permanente à participer en tant qu'observateurs aux sessions et aux travaux de l'Assemblée générale et disposant d'une mission d'observation permanente au Siège**

Palestine

## **D. Organismes et programmes des Nations Unies**

Bureau des affaires spatiales de l'ONU

Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

Bureau du Haut Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement

Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Commission économique pour l'Afrique de l'ONU

Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes de l'ONU

Commission économique pour l'Europe de l'ONU

Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique de l'ONU

Département des affaires économiques et sociales de l'ONU

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

Fonds des Nations Unies pour la population



Fonds des Nations Unies pour l'enfance  
Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme – Centre pour les droits de l'homme  
Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche  
Office des Nations Unies contre la drogue et le crime  
Organisation des Nations Unies  
Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida  
Programme alimentaire mondial  
Programme des Nations Unies pour le développement  
Programme des Nations Unies pour l'environnement  
Programme des Nations Unies pour les établissements humains  
Service de liaison des Nations Unies avec les organisations non gouvernementales  
Stratégie internationale de prévention des catastrophes  
Université des Nations Unies

#### **E. Secrétariats de conventions**

Convention de Bâle sur le contrôle des mouvements transfrontières de déchets dangereux et de leur élimination  
Convention sur la diversité biologique  
Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification  
Convention de Vienne pour la protection de la couche d'ozone et Protocole de Montréal

#### **F. Institutions spécialisées des Nations Unies**

Commission océanographique intergouvernementale  
Fonds international de développement agricole  
Fonds pour l'environnement mondial  
Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat  
Organisation de l'aviation civile internationale  
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture  
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture  
Organisation des Nations Unies pour le développement industriel  
Organisation internationale du Travail  
Organisation maritime internationale  
Organisation météorologique mondiale  
Organisation mondiale de la santé  
Organisation mondiale du tourisme  
Union internationale des télécommunications

**G. Organisations apparentées du système des Nations Unies**

Agence internationale de l'énergie atomique

Banque mondiale/Société financière internationale

Organisation mondiale du commerce

## Annexe II

### Liste des représentants qui ont fait des déclarations à la réunion de haut niveau au titre du point 9 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties et du point 14 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto

#### A. Negotiating and other groups

**Australia** *(on behalf of the Umbrella Group)*

H.E. Mr. Greg Combet  
Minister of Climate Change and Energy  
Efficiency

**Bhutan** *(on behalf of the South Asian Association for Regional Cooperation)*

H.E. Mr. Pema Gyamthso  
Minister of Agriculture and Forests

**Bolivarian Republic of Venezuela**  
*(on behalf of the Group of Latin America and the Caribbean)*

Ms. Claudia Salerno Caldera  
Special Presidential Envoy for Climate  
Change

**Ethiopia** *(on behalf of the African Group)*

H.E. Mr. Meles Zenawi  
Prime Minister

**European Union**

H.E. Ms. Connie Hedegaard  
Commissioner for Climate Change of the  
European Commission  
H.E. Ms. Joke Schauvliege  
Minister of Environment, Nature and Culture  
of Belgium

**Grenada** *(on behalf of the Alliance of Small Island Developing States)*

H.E. Mr. Tillman Thomas  
Prime Minister

**Lesotho** *(on behalf of the least developed countries)*

H.E. Mr. Monyane Moleleki  
Minister of Natural Resources

**Nauru** *(on behalf of Pacific Small Island Developing States)*

H.E. Mr. Marcus Stephen  
President

**Switzerland** *(on behalf of the Environmental Integrity Group)*

H.E. Ms. Doris Leuthard  
President

**Yemen** *(on behalf of the Group of 77 and China)*

H.E. Mr. Abdulrahman Fadel Al-Eryani  
Minister of Water and Environment

## B. Parties

### **Afghanistan**

Mr. Abas Basir  
Deputy Director General of National  
Environment Protection Agency

### **Albania**

Mr. Taulant Bino  
Deputy Minister of Environment

### **Algeria**

H.E. Mr. Cherif Rahmani  
Minister of Territorial Planning and  
Environment

### **Angola**

H.E. Ms. Maria de Fatima Jardim  
Minister of Environment

### **Argentina**

H.E. Ms. Silvia Meregá  
Ambassador Extraordinary and  
Plenipotentiary  
Director General of Environmental Affairs  
Ministry of Foreign Affairs, International  
Trade and Worship

### **Australia**

H.E. Mr. Greg Combet  
Minister of Climate Change and Energy  
Efficiency

### **Austria**

H.E. Mr. Nikolaus Berlakovich  
Minister of Agriculture, Forestry,  
Environment and Water Management

### **Bahrain**

Mr. Adel Khalifa Yusuf Khalifa Al Zayani  
Director General, Public Commission for the  
Protection of Marine Resources, Environment  
and Wildlife

### **Bangladesh**

H.E. Mr. Hasan Mahmud  
State Minister, Ministry of Environment

### **Barbados**

H.E. Mr. Donville Inniss  
Minister of Health

### **Belarus**

Ms. Maria Garmenchuk  
Director, State Agency for Hydrometeorology

### **Belize**

H.E. Mr. Gaspar Vega  
Deputy Prime Premier

### **Benin**

Mr. Theophile Chabi Worou  
Director of Cabinet

### **Bolivia (Plurinational State of)**

H.E. Mr. Juan Evo Morales Ayma  
President

### **Bosnia and Herzegovina**

Mr. Senad Oprasic  
Head of Environmental Protection  
Department

### **Brazil**

H.E. Ms. Izabella Teixeira  
Minister of Environment

### **Brunei Darussalam**

H.E. Mr. Pehin Dato Suyoi  
Minister of Development

### **Burkina Faso**

Mr. Constant Lamoussa Ouerdaogo  
Chief of Cabinet

### **Burundi**

Mr. Epimague Murengeantwari  
Executive Secretary  
Ministry of Water, Environment, Land  
Management and Urban Planning

### **Cameroon**

H.E. Mr. Hele Pierre  
Minister of Environment and Protection

### **Canada**

H.E. Mr. John Baird  
Minister of Environment

### **Central African Republic**

H.E. Mr. Faustin Archang Touadera  
Prime Minister

### **Chad**

H.E. Mr. Hassan Terap  
Minister of Environment and Fisheries  
Resources

### **Chile**

H.E. Ms. Maria Ignacia Benitez  
Minister of Environment

**China<sup>1</sup>**

H.E. Mr. Xie Zhenhua  
Vice-Chairman, National Development  
and Reform Commission

**Colombia**

H.E. Ms. Sandra Bessudo Lion  
Minister of Environment

**Congo**

H.E. Mr. Henri Djombo  
Minister of Sustainable Development,  
Forestry, Economy and Environment

**Costa Rica**

H.E. Mr. Alfio Piva  
Vice-President

**Croatia**

Mr. Nikola Ružinski  
State Secretary, Environmental Protection,  
Physical Planning and Construction

**Cuba**

H.E. Mr. Bruno Eduardo Rodriguez Parrilla  
Minister of Foreign Affairs

**Cyprus**

H.E. Mr. Demetris Eliades  
Minister of Agriculture, Natural Resources  
and Environment

**Czech Republic**

Mr. Ivo Hlavac  
Deputy Minister of Environment

**Democratic Republic of the Congo**

H.E. Mr. Jose Endundo Bononge  
Minister of Environment, Nature  
Conversation and Tourism

**Denmark**

H.E. Ms. Lykke Friis  
Minister of Climate and Energy

**Dominica**

H.E. Mr. Kenneth Darroux  
Minister for the Environment, Natural  
Resources, Physical Planning and Fisheries

**Dominican Republic**

H.E. Mr. Rafael Alburquerque  
Vice-President

**Ecuador**

H.E. Mr. Rafael Correa  
President

**Egypt**

H.E. Mr. Maged George Ellias Ghatas  
Minister of Environment

**El Salvador**

H.E. Mr. Herman Humberto Rosa Chavez  
Minister of Environmental and Natural  
Resources

**Eritrea**

H.E. Mr. Tesfai Gebreselassie  
Minister of Land, Water and Environment

**Estonia**

H.E. Mr. Jaanus Tamkivi  
Minister of Environment

**Fiji**

H.E. Mr. Peceli Vocea  
Ambassador of Fiji to Brusselsof

**Finland**

H.E. Ms. Paula Lehtomaki  
Minister of Environment

**France**

H.E. Ms. Nathalie Kosciusko-Morizet  
Minister of Ecology, Energy, Sustainable  
Development, Transportation and Housing

**Gabon**

H.E. Mr. Pacôme-Rufin Ondzounga  
Minister of Habitat, Housing, Environment  
and Sustainable Development

**Gambia**

H.E. Mr. Mamuray Njie  
Minister of Economic and Forestry

**Georgia**

H.E. Mr. Mikheil Saakashvili  
President

<sup>1</sup> At the joint high-level segment of the Conference of the Parties and the Conference of the Parties serving as the meeting of the Parties to the Kyoto Protocol, a further statement was also made by China, recalling the status of China in the United Nations system, in response to statements made by some Parties regarding the participation of Taiwan in the conference.

**Germany**

H.E. Mr. Norbert Roettgen  
Minister of the Environment, Nature  
Conservation and Nuclear Safety

**Ghana**

Mr. Edward Kofi Omane Boamah  
Deputy Minister of Environment, Science and  
Technology

**Greece**

Mr. Dimitri Lalas  
Senior Adviser on Climate Change

**Guatemala**

H.E. Mr. Álvaro Colom Caballeros  
President

**Guinea**

Mr. Elhadj Mamady Conde  
Chief of Cabinet

**Guyana**

H.E. Mr. Bharrat Jagdeo  
President

**Haiti**

H.E. Mr. Jean-Marie Claude Germain  
Minister of Environment

**Honduras**

H.E. Ms. Maria Antonieta Guillen de Bogran  
Vice-President

**Iceland**

Mr. Hugi Olafsson  
Director, Office of Policy and International  
Affairs, Ministry of Environment

**India**

H.E. Mr. Jairam Ramesh  
Minister of Environment and Forest

**Indonesia**

H.E. Mr. Rachmat Witoelar  
President's Special Envoy for Climate  
Change

**Iran (Islamic Republic of)**

H.E. Mr. Mohammad Javad Mohammadi  
Zadeh  
Vice-President

**Iraq**

Mr. Sabah Mikha Al-Omraan  
Director General of Protection and  
Environment Improvement Directorate

**Ireland**

H.E. Mr. Ciaran Cuffe  
Minister of State, Department of  
Environment, Heritage and Local  
Government

**Israel**

H.E. Ms. Rocica Radian-Gordon  
Ambassador of Israel to Mexico

**Italy**

H.E. Ms. Stefania Prestigiacomo  
Minister of Environment, Land and Sea

**Jamaica**

H.E. Mr. Kenneth Baugh  
Deputy Prime Minister and Minister of  
Foreign Affairs and Foreign Trade

**Japan**

H.E. Mr. Ryu Matsumoto  
Minister of Environment

**Jordan**

Mr. Faris Mohammad Al-Junaidi  
Vice-Minister of Environment

**Kazakhstan**

Ms. Eldana Makinovna  
Acting Minister of Land, Water and  
Environment

**Kenya**

H.E. Mr. Raila Amolo Odinga  
Prime Minister

**Kiribati**

H.E. Mr. Anote Tong  
President

**Kuwait**

H.E. Mr. Ahmad Rashed Al-haroon  
Minister of Trade and Industry

**Lao People's Democratic Republic**

H.E. Ms. Khempheng Pholsena  
Minister of Water Resources and  
Environment Administration

**Lebanon**

Ms. Rola El-Cheik  
Acting Head of Department of Air Quality in  
the Ministry of Environment

**Lesotho**

H.E. Mr. Monyane Moleleki  
Minister of Natural Resources

**Liberia**

Ms. Anyaa Vohiri  
Executive Director of Environmental  
Protection Agency

**Libyan Arab Jamahiriya**

Mr. Elmehdi Salah Elmajerbi  
Director of International Organization  
Department of Ministry of Foreign Affairs

**Liechtenstein**

H.E. Ms. Renate Muessner  
Minister of Environment

**Luxembourg**

H.E. Mr. Claude Wiseler  
Minister of Sustainable Development and  
Infrastructure

**Malawi**

H.E. Mr. Grain Wyson Malunga  
Minister of Natural Resources, Energy and  
Environment

**Malaysia**

H.E. Mr. Dato' Sri Douglas Uggah Embas  
Minister of Natural Resources and  
Environment

**Maldives**

H.E. Mr. Mohammed Aslam  
Minister of Housing and Environment

**Mali**

H.E. Mr. Tiemoko Sangaré  
Minister of Environment and Sanitation

**Malta**

H.E. Mr. George Pullicino  
Minister of Resources and Rural Affairs

**Marshall Islands**

H.E. Mr. Ruben R. Zackhras  
Minister in assistance to the President

**Mauritania**

H.E. Mr. Ba Housseynou Hamadi  
Minister of Environment and Sustainable  
Development

**Mauritius**

Mr. Jadoo Oomaduth  
Principal Assistant Secretary of Ministry of  
Environment and Sustainable Development

**Mexico**

H.E. Mr. Juan Elvira Quesada  
Minister of Environment and Natural  
Resources

**Micronesia (Federated States of)**

H.E. Mr. Alik L. Alik  
Vice-President

**Monaco**

H.E. Mr. Giller Tonelli  
Minister of Department of Facilities, Urban  
Planning and Environment

**Mongolia**

H.E. Mr. Luimed Gansukh  
Minister of Nature, Environment and Tourism

**Montenegro**

H.E. Mr. Brahimir Gvozdenovic  
Minister of Spatial Planning and Environment

**Morocco**

H.E. Ms. Amina Benkhadra  
Minister of Energy, Mining, Water and  
Environment

**Mozambique**

H.E. Ms. Alcinda Antonio de Abreu  
Minister of Coordination of Environmental  
Affairs

**Namibia**

H.E. Ms. Netumbo Nandi Ndaitwah  
Minister of Environment and Tourism

**Nepal**

H.E. Mr. Thakur Prasad Sharma  
Minister of Environment

**Netherlands**

H.E. Mr. Joop Atsma  
State Secretary of Infrastructure and  
Environment

**New Zealand**

H.E. Mr. Nick Smith  
Minister of Environment

**Nicaragua**

H.E. Ms. Juana Argeñal Sandoval  
Minister of Environment and Natural  
Resources

**Niger**

H.E. Mr. Kaza Abdou  
Minister of Water, Environment, and Combating  
Desertification Control

**Nigeria**

H.E. Mr. John O. Odey  
Minister of Environment

**Niue**

H.E. Mr. Dion P. Taufitu  
Minister of Meteorology and Climate Change  
Department

**Norway**

H.E. Mr. Jens Stoltenberg  
Prime Minister

**Pakistan**

H.E. Mr. Hameedullah Jan Afridi  
Minister of Environment

**Palau**

H.E. Mr. Johnson Toribiong  
President

**Panama**

H.E. Ms. Javier Arias  
Minister of Environment

**Paraguay**

Mr. Jorge Lara Castro  
Vice-Minister of External Relations

**Peru**

H.E. Mr. José Antonio Brack Egg  
Minister of Environment

**Philippines**

H.E. Ms. Marie Ann Lucille Sering  
Commissioner and Vice Chairperson,  
Climate Change Commission

**Poland**

Mr. Janusz Zaleski  
Undersecretary of State of Ministry of the  
Environment

**Portugal**

H.E. Ms. Dulce Pássaro  
Minister of Environment and Spatial Planning

**Qatar**

H.E. Mr. Abdulla Bin Hamad Al-Attiyah  
Deputy Prime Premier

**Republic of Korea**

H.E. Mr. Maanee Lee  
Minister of Environment

**Romania**

H.E. Mr. Lázlo Borbély  
Minister of Environment and Forests

**Russian Federation**

Mr. Alexander Bedritsky  
Special Adviser to the President, Special  
Envoy for Climate Change

**Rwanda**

H.E. Mr. Stanislas Kamanzi  
Minister of Environment and Lands

**Samoa**

H.E. Mr. Tuilaepa Lupesoliai Sailele  
Maliegaoi  
Prime Minister

**Saudi Arabia**

H.E. Mr. Ali Ibrahim Al Naimi  
Minister of Petroleum and Mineral Resources

**Senegal**

H.E. Mr. Djibo Leyti Ka  
Minister of State, Environment and Nature  
Protection

**Seychelles**

H.E. Mr. Ronald Jumeau  
Ambassador of Permanent Representative of  
Seychelles to the United Nations

**Sierra Leone**

H.E. Mr. Ogunlade Davidson  
Minister of Energy and Water Resources

**Singapore**

H.E. Mr. Shunmugam Jayakumar  
Senior Minister of Foreign Affairs

**Slovakia**

H.E. Mr. Jozsef Nagy  
Minister of Environment

**Slovenia**

H.E. Mr. Roko Zarnic  
Minister of Environment and Spatial Planning

**Solomon Islands**

H.E. Mr. John Moffat Fugui  
Minister of Environment, Climate Change,  
Disaster Management and Meteorology

**Somalia**

H.E. Mr. Buri Mohamed Hamza  
Minister of Environment

**South Africa**

H.E. Ms. Bomo Edna Molewa  
Minister of Water and Environmental Affairs

**Spain**

H.E. Ms. Rosa Aguilar  
Minister of Environment, and Rural and  
Marine Affairs

**Sri Lanka**

Mr. Ranepura Samarasinghe  
Secretary of Ministry of Environment



**Sudan**

Mr. Saadeldin Ibrahim Izzeldin  
Secretary General of Higher Council for  
Environment and Natural Resources

**Suriname**

H.E. Mr. Ginmarido Kromosoeto  
Minister of Labour, Technological  
Development and Environment

**Swaziland**

H.E. Mr. Sibusiso Barnabas Dlamini  
Prime Minister

**Sweden**

H.E. Mr. Andreas Carlgren  
Minister of Environment

**Syrian Arab Republic**

H.E. Ms. Kaoukab Alsabah Daya  
Minister of State for Environment Affairs

**Tajikistan**

Mr. Mahmad Safarov  
Director of State Organization on  
Hydrometeorology

**Thailand**

H.E. Mr. Suwit Khunkitti  
Minister of Natural Resources and  
Environment

**The former Yugoslav Republic of Macedonia**

H.E. Mr. Bujar Osmani  
Minister of Health

**Timor-Leste**

H.E. Mr. João Mendes Gonçalves  
Minister of Economy and Development

**Togo**

H.E. Mr. Kossivi Ayikoe  
Minister of Environment and Forest  
Resources

**Trinidad and Tobago**

H.E. Mr. Roodal Moonilal  
Minister of Housing and the Environment

**Turkey**

H.E. Mr. Veysel Eroglu  
Minister of Environment and Forestry

**Tuvalu**

H.E. Mr. Enele Sosene Sopoaga  
Deputy Prime Minister

**Uganda**

H.E. Ms. Maria Mutagamba  
Minister of Water and Environment

**Ukraine**

H.E. Mr. Anatoliy Tolstoukhov  
Minister of the Cabinet of Ministers

**United Arab Emirates**

H.E. Shiek Abdullah Bin Zayed Al Nahyan  
Minister of Foreign Affairs

**United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland**

H.E. Mr. Chris Huhne  
Secretary of State of Energy and Climate

**United Republic of Tanzania**

H.E. Ms. Terezya Pius Luoga Huvisa  
Minister of Environment

**United States of America**

H.E. Mr. Todd Stern  
Special Envoy for Climate Change of United  
States Department of State

**Uruguay**

H.E. Ms. Graciela Muslera  
Minister of Housing, Land Planning and  
Environment

**Vanuatu**

H.E. Mr. Donald Kalpokas  
Ambassador of Permanent Representative to  
the United Nations

**Venezuela (Bolivarian Republic of)**

Ms. María Jackeline Mendoza  
Vice-Minister of Foreign Affairs for Latin  
America and the Caribbean

**Viet Nam**

H.E. Mr. Pat Duc Cao  
Minister of Agriculture and Rural  
Development

**Zambia**

H.E. Ms. Catherine Namugala  
Minister of Tourism, Environment and  
Natural Resources

**Zimbabwe**

H.E. Mr. Francis Ounstan Chenayimoyo  
Nhema  
Minister of Environment

**C. Entities having received a standing invitation to participate as observers in the sessions and the work of the General Assembly and maintaining permanent observer missions at Headquarters**

**Palestine**

H.E. Mr. Riyad Mansour  
Ambassador, Permanent Observer Mission  
of Palestine to the United Nations

## Annexe III

### Liste des organisations intergouvernementales et des organisations non gouvernementales qui ont fait des déclarations à la réunion de haut niveau au titre du point 9 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties et du point 14 de l'ordre du jour de la Conférence des Parties agissant comme réunion des Parties au Protocole de Kyoto

#### A. Organisations intergouvernementales

Groupe de la Banque africaine de développement  
 Caribbean Community Climate Change Centre  
 Centre pour la recherche forestière internationale  
 Comisión Centroamericana de Ambiente y Desarrollo  
 Global Biodiversity Information Facility  
 Partenariat mondial pour l'eau  
 Institut international du froid  
 Réseau international sur le bambou et le rotin  
 Organisation internationale pour les migrations  
 Organisation de coopération et de développement économiques  
 Centre régional pour l'environnement de l'Europe centrale et orientale  
 Secrétariat de la Convention de Ramsar  
 Centre du Sud  
 Centre mondial de l'agroforesterie

#### B. Déclarations faites par des organisations non gouvernementales

<i>Organisation</i>	<i>Au nom de</i>
Caritas Internationalis	ONG à caractère confessionnel
Centro Mexicano de Derecho Ambiental <sup>34</sup>	ONG de défense de l'environnement
Centro Mexicano de Derecho Ambiental	ONG indépendantes et des milieux de la recherche
Ville de Durban	Collectivités locales et autorités municipales
Eurelectric	ONG du monde des affaires et de l'industrie

<sup>34</sup> Des déclarations ont été faites par deux représentants de la même organisation, au nom de deux collectifs distincts d'ONG.

<i>Organisation</i>	<i>Au nom de</i>
Friends of the Earth International	ONG de défense de l'environnement
IndyACT-the League of Independent Activists	ONG représentant la jeunesse
Conseil international d'éducation des adultes	ONG de défense de la condition féminine
Institut international de recherche sur les politiques alimentaires	ONG d'agriculteurs
Confédération internationale des syndicats	ONG syndicales
Fondation Tebtebba	Organisations de peuples autochtones

## **Annexe IV**

### **Calendrier des réunions des organes créés en application de la Convention pour la période 2011-2013**

- Première série de sessions en 2011: 6-17 juin
- Deuxième série de sessions en 2011: 28 novembre-9 décembre
- Première série de sessions en 2012: 14-25 mai
- Deuxième série de sessions en 2012: 26 novembre-7 décembre
- Première série de sessions en 2013: 3-14 juin
- Deuxième série de sessions en 2013: 11-22 novembre

## Annexe V

### Documents dont la Conférence des Parties était saisie à sa seizième session

FCCC/CP/2010/1 et Add.1	Ordre du jour provisoire annoté. Note de la Secrétaire exécutive
FCCC/CP/2010/2	Travaux effectués par la Conférence des Parties à sa quinzième session sur la base du rapport du Groupe de travail de l'action concertée à long terme au titre de la Convention
FCCC/CP/2010/3	Proposition de protocole à la Convention, établie par la Grenade pour adoption à la seizième session de la Conférence des Parties. Note du secrétariat
FCCC/CP/2010/4	Admission d'observateurs: organisations présentant une demande de statut d'observateur. Note du secrétariat
FCCC/CP/2010/5	Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence des Parties. Note du secrétariat
FCCC/CP/2010/6- FCCC/KP/CMP/2010/11	Rapport sur la vérification des pouvoirs. Rapport du Bureau
FCCC/CP/2010/INF.1 (Parts 1, 2 and 3)	List of participants
FCCC/CP/2010/MISC.1 (Parts 1 and 2)	Provisional list of participants. Parts One and Two. Parties
FCCC/CP/2010/MISC.1 (Part 3)	Provisional list of participants. Part Three. Parties; Observer States; Entities having received a standing invitation to participate as observers in the sessions and the work of the General Assembly and maintaining permanent observer missions at Headquarters; United Nations Secretariat units and bodies; Specialized agencies and related organizations; Intergovernmental organizations; Non-governmental organizations (A–E)
FCCC/CP/2010/MISC.1 (Part 4)	Provisional list of participants. Part Four. Non-governmental organizations (E–Z)
FCCC/CP/2010/L.1	Projet de rapport de la seizième session de la Conférence des Parties

FCCC/CP/2010/L.4- FCCC/KP/CMP/2010/L.4	Expression de gratitude au Gouvernement des États-Unis du Mexique, à l'État du Quintana Roo et aux habitants de Cancún. Projet de résolution présenté par l'Afrique du Sud
FCCC/CP/2010/L.5	Dates et lieux des futures sessions. Proposition du Président
FCCC/CP/2009/3	Projet de protocole à la Convention établi par le Gouvernement japonais pour adoption à la quinzième session de la Conférence des Parties. Note du secrétariat
FCCC/CP/2009/4	Projet de protocole à la Convention établi par le Gouvernement tuvaluan au titre de l'article 17 de la Convention. Note du secrétariat
FCCC/CP/2009/5	Projet de protocole à la Convention établi par le Gouvernement australien pour adoption à la quinzième session de la Conférence des Parties. Note du secrétariat
FCCC/CP/2009/6	Projet de protocole à la Convention établi par le Gouvernement costa-ricien pour adoption à la quinzième session de la Conférence des Parties. Note du secrétariat
FCCC/CP/2009/7	Projet d'accord de mise en œuvre à conclure au titre de la Convention, établi par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique pour adoption à la quinzième session de la Conférence des Parties. Note du secrétariat
FCCC/SBSTA/2010/6	Rapport de la trente-deuxième session de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique, tenue à Bonn du 31 mai au 10 juin 2010
FCCC/SBSTA/2010/13	Report of the Subsidiary Body for Scientific and Technological Advice on its thirty-third session, held in Cancun from 30 November to 4 December 2010
FCCC/SBSTA/2010/L.14	Projet de rapport de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique sur les travaux de sa trente-troisième session
FCCC/SBSTA/2010/L.21	Questions diverses. Recommandation de l'Organe subsidiaire de conseil scientifique et technologique
FCCC/SBI/2010/10 et Add.1	Rapport de la trente-deuxième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre tenue à Bonn du 31 mai to 9 juin 2010

FCCC/SBI/2010/11	Ordre du jour provisoire annoté. Note de la Secrétaire exécutive
FCCC/SBI/2010/27	Report of the Subsidiary Body for Implementation on its thirty-third session, held in Cancun from 30 November to 4 December 2010
FCCC/SBI/2010/L.22	Projet de rapport de la trente-troisième session de l'Organe subsidiaire de mise en œuvre
FCCC/SBI/2010/L.24	Questions administratives, financières et institutionnelles. Projet de conclusions présenté par le Président
FCCC/SBI/2010/L.26	Article 6 de la Convention. Projet de conclusions présenté par le Président
FCCC/SBI/2010/L.27	Fonds pour les pays les moins avancés. Projet de conclusions présenté par le Président
FCCC/SBI/2010/L.28	Questions relatives aux paragraphes 8 et 9 de l'article 4 de la Convention. Questions concernant les pays les moins avancés
FCCC/SBI/2010/L.29	Renforcement des capacités au titre de la Convention. Projet de conclusions présenté par le Président
FCCC/SBI/2010/L.36	Communications nationales et données présentées dans les inventaires de gaz à effet de serre des Parties visées à l'annexe I de la Convention. Projet de conclusions présenté par le Président
FCCC/SBI/2010/L.38	Quatrième examen du mécanisme financier. Projet de conclusions présenté par le Président
FCCC/SBI/2010/L.39	Rapport du Fonds pour l'environnement mondial à la Conférence des Parties et directives à l'intention du Fonds pour l'environnement mondial. Projet de conclusions présenté par le Président
FCCC/SBI/2010/L.40	Évaluation du Fonds spécial pour les changements climatiques. Projet de conclusions présenté par le Président
FCCC/AWGLCA/2010/16	Ordre du jour provisoire annoté. Note de la Secrétaire exécutive



FCCC/AWGLCA/2010/L.7

Détermination des résultats devant être présentés à la Conférence des Parties pour qu'elle les adopte à sa seizième session afin de permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme, dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà. Projet de conclusions présenté par la Présidente. Recommandation du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention

---